

**RÉPONSE DE SCGM À UNE DEMANDE D'INFORMATION**

**Origine :** Demande de renseignements en date du 10 juillet 2000

**Demandeur :** CERQ

---

**Question 8**

SCGM-19, doc.5, page 4, lignes 6 et 7

*« Le tableau suivant résume les activités de recherche à court et moyen termes de la SCGM, relativement aux portefeuille de PAEE proposé. »*

Question doc.5-2

Puisque les programmes et activités d'efficacité énergétique doivent être réévalués pendant la période d'application du PGEÉ, certains étant appelés à être modifiés ou abandonnés alors que d'autres, jusqu'ici ignorés, pourraient être considérés et mis en application, doit-on comprendre :

- que la liste des programmes et activités en efficacité énergétique initialement soumise pourrait être révisée et modifiée en fonction des nouvelles données disponibles et des opportunités qui se présenteront ?
  - que les coûts associés à l'implantation du portefeuille de programmes proposé n'est fourni qu'à titre indicatif et qu'ils pourraient varier en fonction des décisions qui seront prises ultérieurement ?
  - dans l'affirmative, veuillez indiquer les variations de coûts que la SCGM est prête à envisager.
- 

**Réponse**

**5-2** Pour les deux premières questions, la réponse est affirmative. Cette situation est tout à fait normale pour ce genre d'activité, d'autant plus qu'il s'agit du premier exercice de ce genre.

En ce qui concerne les variations envisagées, nous ne pouvons nous prononcer avant d'avoir intégré les modifications en question.